

LABEL ■ Le palmarès 2021 des villes et villages fleuris a récompensé sept communes du Cher et un jardinier

Les villes et villages fleuris du Cher en 2021

Le palmarès 2021 des villes et villages fleuris a été dévoilé, hier. Dans le Cher, deux communes obtiennent leur première fleur, quatre sont promues et une glane un prix régional.

Matis Rapacioli

matis.rapacioli@centrefrance.com

Le printemps n'a pas encore commencé mais certaines fleurs sont déjà apparues. C'est le cas pour les villages d'Allogny et de Chéry qui ont reçu leur première fleur qui ornera le fameux panneau jaune d'entrée de commune. Sancoins, Marmagne et Graçay obtiennent une deuxième fleur tandis que Sancerre se voit décerner sa troisième.

Première fleur pour Chéry et Allogny

Cette première fleur est « une récompense pour un travail de longue haleine », estime le maire de Chéry, Damien Prély. « Nous avons investi énormément depuis mon arrivée en 2014, explique le maire qui a grandi dans ce village. Nous avons multiplié par dix le budget pour le fleurissement car c'était important, le village était tristounet. »



VILLES FLEURIES. L'attribution prend en compte la floraison, l'embellissement de la ville et le cadre de vie. PHOTO MAIRIE DE MARMAGNE

Par-delà la floraison, le jury, qui examine les villes et villages au terme d'un parcours proposé par la municipalité, récompense également l'embellissement d'une ville et le cadre de vie.

« C'est un travail d'entretien des voiries, de mise

en peinture et de politique environnementale, présente Bruno Siravo, maire d'Allogny qui visera, dès cette année, la deuxième fleur. Pour postuler, on a renseigné nos économies d'eau, notre réduction de produits phytosanitaires et notre approche écologique. »

Double récompense à Marmagne

Avec ces deux entrants, le département du Cher passe, aujourd'hui, à cinquante-six communes décorées par l'agence régionale de fleurissement (ARF).

Marmagne, décorée d'une deuxième fleur, voit

également dans ses rangs une récompense pour Fabrice Fusil, employé communal, décoré du prix régional du jardinier. « À 51 ans, c'est un peu une consécration. Cela intervient dans une période où l'on cherche, dans la ville de Marmagne, à faire mieux avec un budget qui a tendance à se réduire. Nous misons donc sur des espèces qui flashent et qui donnent du volume, notamment avec des tapis de fleurs. Et pourquoi pas aller chercher une troisième fleur ? »

Drevant, ville déjà doublement fleurie, remporte le prix régional de l'embellissement durable. « Ce n'est pas un prix auquel on postule, le jury a pu délibérer de son côté, c'est une reconnaissance. Ça confirme la volonté que nous avons avec le conseil municipal de prétendre à une troisième fleur pour Drevant », explique le maire Patrick Bigot.

Actuellement, seules deux villes du Cher possèdent le maximum de quatre fleurs, Bourges et Aubigny-sur-Nère. ■